



Municipalité de Belcourt

AVIS PUBLIC

ADOPTION RÈGLEMENT MUNICIPAL

Prenez avis qu'à une séance ordinaire du Conseil tenue le 5 juin 2023, le Conseil municipal de Belcourt a adopté le règlement suivant :

- ↳ #176-23 *Règlement relatif à la démolition d'immeubles à valeur patrimoniale.*
- ↳ *Le certificat de conformité de la MRC de la Vallée-de-l'Or a été émis le 16 août 2023.*

Le règlement mentionné ci-haut est déposé au bureau de la soussignée au 219, rue Communautaire où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales du bureau de même que sur le site internet de la municipalité www.munbelcourt.ca.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Belcourt, ce 29 août 2023

Nathalie Lizotte
Directrice générale
Greffière-trésorière